Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Région Sud : Romain Lautier pilote la Maison de la Région en Vaucluse





Romain Lautier est le nouveau responsable de la Maison de la Région Sud dans le Vaucluse. Auparavant directeur de cabinet du maire de Bollène Anthony Zilio, de décembre 2020 à fin 2024, après avoir été chef de cabinet de Maurice Chabert, président du conseil départemental de Vaucluse, de 2015 à septembre 2019 où il assurera également officieusement les fonctions de directeur de cabinet.

Cet ancien collaborateur de Marie-Josée Roig, dont il fut le chef de cabinet pendant 2 ans ainsi que son assistant parlementaire, a été aussi directeur de la communication de l'Opéra Grand Avignon.

Titulaire d'un master communication institutionnelle à l'international à sciences Po Aix, ce dernier a débuté ses études supérieures à l'université d'Avignon avec un Deug information et communication.

La Maison de la Région Sud en Vaucluse

Véritable ambassadeur de la Région Sud dans le département de Vaucluse, la Maison de la Région est le facilitateur de la Région vis-à-vis des acteurs du territoire et accompagne les dispositifs régionaux sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Vaucluse.

Elle accueille des services opérationnels et proposent une offre de service auprès de l'ensemble des directions régionales dans le cadre de la mise en œuvre de leurs dispositifs d'intervention (mise à disposition de salles de réunion, diffusion d'information, organisation de rencontres).

Elle est composée d'une quarantaine d'agents œuvrant notamment dans les compétences régionales que sont:
– l'économie et l'emploi
– l'éducation (les lycées), l'orientation, l'apprentissage et la formation professionnelle
– les transports (usagers comme scolaires)
– l'agriculture et l'environnement
– l'aménagement du territoire
– la culture
– le sport
– la santé
– l'Europe et l'international (gestion des fonds alloués par l'Europe depuis 2014)

La Maisons de la région en Vaucluse a vocation à apporter des réponses de proximité aux usagers et accompagner en ingénierie territoriale les projets des communes, des intercommunalités et du département de Vaucluse ainsi que les grands dossiers structurants tels que l'organisation des JO d Hiver 2030 sur son territoire.

Elle a par ailleurs vocation à être le lien permanent de la Région Sud avec les décideurs publics et économiques du département de Vaucluse et renforcer sa démarche de proximité avec tous les acteurs du Vaucluse sur les sujets et enjeux prioritaires propre à ce département.

Contact :
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maison de la Région de Vaucluse
135 avenue Pierre Sémard MIN d'Avignon Bât D4
84000 AVIGNON – 04 90 14 40 60
maisondelaregion84@maregionsud.fr

Les maires de Vaucluse déplorent la baisse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

de la Taxe d’aménagement perçue par les communes



Le Président de l’Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d’aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s’explique d’une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l’AMV également maire de l’Isle-sur-la-Sorgue. Depuis cette réforme, la taxe d’aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l’achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l’autorisation d’urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que de nombreux propriétaires omettent de déclarer l’achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »

« Cette situation fragilise les finances locales. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.

Le dernier rempart ?





Comme chaque année, nous aurions pu consacrer cet éditorial aux conséquences des incohérences de nos frontières administratives entre le Vaucluse et le bassin de vie d'Avignon. Voilà bientôt 10 ans que dans chaque édition du Vaucluse en chiffres nous mettons en avant l'impact mortifère de ce décalage sur notre avenir, près de 20 ans que nous l'écrivons dans les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

colonnes de l'Écho du Mardi et, pour ma part, plus de 25 ans en comptant mes années à Midi Libre.

Et pourtant rien ne se passe

L'effet de ce déphasage entre la réalité de notre quotidien et notre découpage administratif a un impact désastreux sur son développement. Tout le monde est d'accord sur le constat : emploi, pauvreté, mobilité, pollution, qualité de vie, santé, fiscalité, éducation, compétitivité économique… Et pourtant rien ne se passe… À croire presque que la vision de notre territoire ressemble à une gigantesque partie de '1, 2, 3 soleil' avec pour seul horizon : le 1er qui bouge a perdu. Comment expliquer cet immobilisme ? Peut-être qu'il est finalement plus difficile qu'il n'y paraît de prendre des décisions, de préférence les bonnes. Et Désormais peu de gens semblent vouloir s'y risquer.

Une crise de vocations

Il y a toutefois bien une catégorie de décideurs qui sait ce que c'est que de prendre un engagement, ce sont nos maires et plus généralement tous nos élus locaux. Une 'race' malheureusement en voie d'extinction. Pensez-donc : l'État qui ne leur fait pas confiance a su pourtant les trouver lorsqu'il a fallu colmater les fuites du navire républicain tanguant sous les vagues de la contestation des gilets jaunes. On les a alors entendus, mais pas écoutés. Eux, qui restent à portée 'd'engueulade' alors que dans le même temps une bureaucratie déconnectée multiplie les contraintes et les réglementations hors-sol. Pas étonnant dans ces conditions que l'on assiste à une véritable crise des vocations. Plus d'un maire sur deux ne souhaite ainsi pas se représenter à la fin de son mandant en 2026. Du jamais vu depuis plus de 20 ans.

> **Il est urgent de redonner le pouvoir aux maires.**

Dévouement vs Exaspération

" Nous en sommes aujourd'hui à nous poser la question de savoir s'il faut jeter l'éponge ou si nous devons brûler des pneus devant une préfecture " , nous avouaient désabusés tout récemment deux maires ruraux, l'un Vauclusien, l'autre Normand. Quelles que soient leur couleur politique, la taille de leur commune et même leur région d'exercice, force est de constater que l'implication et le dévouement ne suffisent plus à compenser leur exaspération. " Ce n'est plus possible de mettre 10 ans pour réaliser un projet qui devrait en prendre 3 ", crient-ils en choeur.

Savoir-faire du quotidien

Devant tant de difficultés et d'obstacles on comprend mieux maintenant que, pour certains, la tentation est grande de ne rien faire. Pour les autres, ceux qui ne baissent pas encore les bras, frustration et colère

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

sont encore tenues à distance. Pour combien de temps ? Le danger est grand, car si ces élus de proximité représentent l'un des derniers repères pour les citoyens, ils constituent surtout l'un des derniers remparts de notre société. Il devient de plus en plus urgent de redonner le pouvoir aux maires. Des maires que nous avons éloignés des pouvoirs centraux de décision en raison du non-cumul des mandats. Une fausse bonne idée qui nous a coupé de l'expérience de ceux qui ont les savoir-faire du quotidien. Il devient aujourd'hui vital, en Vaucluse comme partout ailleurs dans notre pays, que les maires (y compris ceux des grandes villes) retrouvent toute leur place au sein de notre parlement.



Se procurer l'édition 2025 gratuitement ici*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

*hors frais d'envoi

Les maires de Vaucluse solidaire de Mayotte



Alors que le bilan du passage du cyclone Chido ne cesse de s'alourdir, l'AMV (Association des Maires de Vaucluse) vient d'annoncer son soutien financier afin de venir en aide aux familles endeuillées, aux habitants et aux élus de Mayotte.

« L'Association des Maires de Vaucluse tient à témoigner de sa solidarité et à apporter son soutien en participant à la collecte nationale mobilisée en faveur de Mayotte, explique Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Ainsi, les membres du bureau décident le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 50 000 €. Ce don sera fait au nom de toutes les communes vauclusiennes,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

témoignant ainsi de notre unité et de notre solidarité envers nos compatriotes de Mayotte. Il permet aux communes, dans ces temps de contrainte budgétaire, de se libérer de cet effort et de participer indirectement à cette mobilisation. Cette initiative collective, fruit de nos efforts communs, saura répondre à l'urgence et apporter une aide concrète aux populations touchées. »

Les maires de Vaucluse appellent au respect des engagements pris pour la présence postale territoriale



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Le contrat de présence postale territoriale signé par l'État, La Poste et l'Association des maires de France (AMF) est l'outil financier permettant à La Poste de remplir ses obligations en matière d'aménagement postal du territoire. C'est le 6e contrat négocié, pour une durée de 3 ans (2023/2025).

Le coût de ce service s'élève à 348M€ par an selon l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), mais depuis plusieurs années le contrat ne prévoit que 174M€ par an (loi de finances 2024). Ce montant n'est jamais versé complètement du fait de la variation des recettes de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Une partie de ce fonds est financée par des abattements appliqués à la fiscalité locale due par La Poste et une autre partie par une dotation par l'État dans la loi de finances.

Pour l'exercice 2024, La Poste a été informée de l'intention du Ministère du Budget de ne pas verser 50M€ de crédits, sur les 105M€ votés en Loi de finances 2024. Pour la première fois, le fonds serait donc privé de plus d'un tiers de sa ressource. Cela constituerait un mauvais signal pour le partenariat territorial annoncé par le nouveau Gouvernement.

Les conséquences seraient immédiates : les moyens financiers nécessaires pour faire fonctionner les agences postales diminueraient en zone rurale, en Outre-mer et dans les quartiers de politique de la ville. À terme, cela conduirait à renforcer la charge financière des communes pour garantir le fonctionnement du service postal qui ne relève pourtant pas de leurs compétences. Au pire, cela pourrait conduire à la fermeture de points de contacts postaux.

Comme cela a pu être constaté pendant le Covid, les établissements postaux remplissent une mission sociale importante, notamment pour la perception des minimas sociaux, des retraites vers les publics les plus fragiles économiquement. La question de la survie de ces bureaux dans les petites communes est donc posée.

L'Association des maires de Vaucluse (AMV 84), partage l'inquiétude du Président de l'AMF et de la Poste, et demande que la mesure de gel budgétaire pour 2024 ne soit pas confirmée, car elle ne respecte pas le contrat que l'État a signé avec les maires de France en 2023 pour trois ans.

Elle s'alarme également pour 2025 du risque que l'égal accès au service postal territorial ne soit pas assuré, au détriment des communes rurales et des quartiers politiques de la Ville et que l'obligation qui s'impose à La Poste de maintenir 17 000 points de contacts sur le territoire ne soit plus respectée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Piratages des collectivités : à qui le tour ?



Le groupe Veolia et l'AMV (Association des maires de Vaucluse) ont organisé une table-ronde sur le thème : 'Cybersécurité et eau : collectivités, services publics, entreprises… Tous concernés'. Cette matinale, qui s'est tenue à l'Isle-sur-la-Sorgue, a été notamment l'occasion de rappeler les enjeux majeurs liés à la cybersécurité et de donner les clés pour pouvoir faire face à cette menace qui ciblent de plus en plus des collectivités de plus en plus en première ligne.

« Toutes les organisations, quelles que soient leurs tailles et leurs domaines d'activité sont potentiellement concernées par les menaces de cyberattaques, expliquait Olivier Campos, directeur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Veolia eau Provence-Alpes en préambule de cette 4e matinale climat organisé dans la Région Sud. Il est désormais essentiel pour les entreprises et les collectivités, dans le domaine de l'eau notamment, de prendre la pleine mesure cyber et se protéger. Ces rendez-vous, à destination des acteurs de premières lignes ont pour objectifs de favoriser les échanges, les interrogations, les retours d'expériences entre les différents experts qui interviennent sur le sujet mais également avec les élus et les représentants des collectivités présents. »

> « Les cyberattaquants s'en prennent à ceux qui sont le moins bien protégés. »
>
> *Célia Nowak, déléguée régionale Paca de l'ANSSI*

Données compromises pour 1 français sur 2

Après un mot d'accueil de Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et président de l'AMV, sur la nécessité pour les collectivités de se prémunir contre les cyberattaques et leurs conséquences, les six intervenants ont dressé un état des lieux complet de la menace.

A une période où selon la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) 1 français sur 2 a vu ses données personnelles compromises à la suite d'attaque et où plus de 2 500 actions de suspension de sites illicites utilisés pour de vastes campagnes d'hameçonnage ont été réalisées contre le cybersquattage de noms de domaines des collectivités, Célia Nowak, déléguée régionale Paca à la sécurité numérique pour l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a rappelé la réglementation actuelle ainsi que les techniques des cyberpirates. Des méthodes que l'on pourrait assimiler à « une logique de la pêche au chalut » afin de ratisser le plus large possible pour s'attaquer aux plus 'faibles', c'est-à-dire ceux qui sont le moins bien protégés. Avec un souci de rentabilité, en jouant sur la masse des attaques, qui a pour conséquence qu'il n'est nul besoin d'être une cible directe pour en être la victime.

> « On n'est jamais assez préparé »,
>
> *Jérôme Poggi, Responsable de la sécurité des systèmes d'information à la ville de Marseille*

Le coût de la cybercriminalité explose en France

Epée de Damoclès 2.0 ?

Un risque permanent, sorte de d'épée de Damoclès 2.0, que confirme le commandant Nidhal Ben Aloui, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca, chef de la section cyber et anticipation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

cyber de la division régionale des réserves : « Au niveau financier le ransomware est le plus rentable. La France a versé 888 M€ de rançon en 2022. »
Dans tous les cas, le commandant de gendarmerie assure qu'il est impératif de prévenir les autorités, que ce soit pour mieux se défendre ou tenter d'identifier les attaquants pour les mettre hors d'état de nuire ou limiter les effets. « Il est très important de réagir vite », explique le militaire.

> « Il faut pouvoir continuer à fonctionner en mode dégradé. »
>
> *Franck Galland, directeur général d'Environmental Emergency & Security Services*

Une rapidité de réaction que confirme Jérôme Poggi, RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) à la ville de Marseille dont les services ont été victime d'une cyberattaque le 14 mars 2020 à 7h31.
Après avoir témoigné de la difficulté de se remettre de telles attaques, plusieurs mois, il a insisté sur les conséquences parfois inattendues qu'elles pouvaient avoir sur la bonne marche de la collectivité (gestion des cimetières, Etat-civil, impact humain, sentiment de remise en cause…). « On n'est jamais assez préparé », prévient-il.
« Il faut effectivement prendre en compte le temps long d'une telle crise et donc anticiper pour pouvoir continuer à fonctionner en mode dégradé », estime pour sa part Franck Galland, directeur général d'Environmental Emergency & Security Services et président-fondateur d'Aqua Sûreté, expert en sécurité des infrastructures hydrauliques.
C'est avec cette volonté d'anticipation, qu'en vue des JO de Paris, cet expert de la sûreté dans le domaine de l'eau a participé à un exercice de crise d'une attaque cyber dans une station d'épuration Veolia en Île-de-France.

> « Nous proposons des mesures techniques de protection en faisant très attention aux accès à distance demandés par les clients. »
>
> *Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France*

Sécuriser l'approvisionnement en eau
Chez Veolia, cette prévention de la menace passe notamment par un accompagnement des collectivités partenaires.
« Tout d'abord, nous mettons en place une forte sensibilisation aux aspects humains, insiste Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France. Ensuite nous proposons des mesures techniques de protection en faisant très attention aux accès à distance demandés par les clients, car ouvrir des portes et créer des interconnexions a des conséquences. On protège aussi les systèmes informatiques dans l'usine via des antivirus. Il faut aussi détecter les incidents qui peuvent arriver et enfin, se préparer opérationnellement en ayant des sauvegardes, être capable de les restaurer, mener des exercices de crise… »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

> « Cette connectivité expose ces systèmes à des cyberattaques potentielles. »
>
> *Olivier Campos, directeur Veolia eau Provence-Alpes*

« Les services d'eau et d'assainissement étant vitaux pour notre société, ils sont également vulnérables aux menaces cybernétiques, ce qui rend la cybersécurité d'une importance capitale pour Veolia, rappelle Olivier Campos, le directeur Provence-Alpes. Les systèmes de contrôle industriel utilisés pour gérer les infrastructures d'eau et d'assainissement sont de plus en plus connectés à internet pour des raisons d'efficacité et de commodité. Cependant, cette connectivité expose ces systèmes à des cyberattaques potentielles. Une attaque réussie pourrait perturber l'approvisionnement en eau ou l'assainissement, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour la santé publique et l'environnement. Le sujet est également sensible car Veolia gère une grande quantité de données sensibles sur ses clients. »

> « Il ne viendrait jamais à l'idée pour un élu d'ouvrir un établissement qui n'est pas aux normes sans contrôle préalable. »
>
> *Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité*

Quelles sont les solutions et que faire en cas d'attaque ?
« Il faut responsabiliser et sensibiliser les dirigeants ou les élus aux risques cyber pour qu'ils prennent leurs responsabilités, mettent les moyens humains, techniques et financiers en face du risque, précise Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité à Montpellier. C'est exactement ce qu'il se passe pour le risque juridique, ou encore avec le risque sûreté (normes ERP pour les bâtiments, sécurité incendie, etc.) Il ne viendrait jamais à l'idée pour un dirigeant ou élu d'ouvrir un établissement qui n'est pas aux normes sans contrôle préalable (consuel, pompiers, etc.). Idem avec le contrôle technique et l'entretien des voitures, ou les équipements de sécurité préventive (airbag, radar avec freinage auto, etc.). Pourtant, c'est comme la cyber… on investit pour 'rien' au départ. Mais ne pas prévoir à la conception les buses d'extinction incendie dans un hôtel, ou les portes coupe-feu, cela couterait extrêmement cher de le rajouter après. »
Des diagnostics gratuits existent rappellent Célia Nowak pour l'ANSSI ainsi que le commandant Nidhal Ben Aloui pour la gendarmerie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Les intervenants (de gauche à droite) : Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France, Jérôme Poggi, responsable de la sécurité des systèmes d'information à la ville de Marseille, Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité, Franck Galland, directeur général d'Environmental Emergency & Security Services et président-fondateur d'Aqua Sûreté, commandant Nidhal Ben Aloui, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca, Célia Nowak, déléguée régionale Paca de l'ANSSI, Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et président de l'AMV, ainsi que Olivier Campos, directeur Veolia eau Provence-Alpes.

« Nous disposons de guides et d'outils mis à disposition des collectivités dans les domaines de la prévention, de la détection et de la réaction », complète la déléguée régionale de l'ANSSI qui peut s'appuyer sur le CSIRT (Computer security incident response team) de Paca qui traitent les demandes d'assistance des acteurs de taille intermédiaire (PME, ETI, collectivités territoriales et associations).
Même offre complémentaire pour les gendarmes : « nous proposons des supports d'informations lors des situations de crise ainsi que les listes de contacts en cas d'urgence. Nous avons aussi formé des référents dans les brigades de la Région Sud afin d'apporter des réponses adaptées en fonction des profils des personnes qui nous sollicitent. »

> « La question n'est pas de savoir si vous subirez une cyberattaque, mais quand ? »

S'adapter en permanence aux nouveaux défis

S'il est nécessaire de dresser un diagnostic de sa vulnérabilité face aux cyberattaques ainsi que de savoir comment réagir « une poignée d'actions 'défensives' constituent déjà la clef pour limiter drastiquement les risques (sauvegardes, cloisonnement, antivirus), résume Léo Gonzales de Devensys cybersécurité. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

attaquants innovent en permanence et il faut s'adapter en face. Il y a forcément une certaine latence dans la réponse, et un coût financier et humain. L'objectif étant de rendre l'attaque plus complexe, plus longue, plus chère. »
De faire en quelques sorte, que le cyberpirate passe son chemin pour, qu'à l'image d'un cambrioleur qui évite une maison avec un chien ou une alarme, il s'oriente vers un 'voisin' moins protégé.
« On doit aussi penser à des systèmes de détection, pour le cas où cela devient trop tard, afin que les 'voleurs' sachent que la 'police' arrive très rapidement, et qu'ils n'aient pas le temps de faire trop de dégâts », poursuit Leo Gonzales.

> « Il ne faut pas rester seul. »
>
> *Commandant Nidhal Ben Aloui, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca,*

Au final, l'ensemble des intervenants s'accordent sur un point : « La question n'est pas de savoir si vous subirez une cyberattaque, mais quand ? »
C'est pour cela qu'à l'image de la Ville de Marseille et de son responsable de la sécurité des systèmes d'information, la collectivité phocéenne est sur le qui-vive. : « Nous pratiquons des exercices en permanence, confie Jérôme Poggi. On teste les sauvegardes, on teste les procédures, on teste la réactivité des équipes, on teste encore et encore pour faire face à toutes les éventualités. »
Cependant, si les solutions peuvent apparaître uniquement techniques, il ne faut pas négliger l'impact humain. « Il ne faut pas rester seul. Il faut savoir s'entourer, insiste le commandant Nidhal Ben Aloui. Surtout si parfois à tort, on pense être bien préparé à une attaque. »
Et le gendarme, comme plusieurs intervenants, d'évoquer les conséquences humaines (dépression, burnout et même suicide) de certaines de ces attaques pour les dirigeants, élus ou chefs de service qui s'en sentent responsables.

Réglementations sur la protection des données & cybersécurité

Savoillans, L'Association des maires de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Vaucluse vient de s’y réunir



L’Association des maires de Vaucluse vient de se réunir à Savoillans, l’occasion d’adopter une nouvelle perspective depuis ce village pittoresque et rural, niché au pied du Ventoux, très représentatif du territoire vauclusien.

Au lendemain des élections législatives, les maires ont exprimé leur gratitude envers les élus ainsi qu’au personnel municipal, particulièrement au regard de leur dévouement et de leur engagement dans l’organisation des élections législatives.

Les sujets abordés lors de la réunion
Les élus ont évoqué les désignations, au sein des commissions départementales ; L’organisation de formations, ainsi que les préparatifs pour le prochain Congrès des Maires et Présidents d’Intercommunalité, prévu le 14 novembre 2024.

Le congrès des maires et présidents d’intercommunalités
L’événement se tiendra cette année au Parc des Expositions d’Avignon et réunira environ 80 stands de professionnels propices aux partages et échanges pour les participants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Légende Photo
En haut de gauche à droite : Louis Biscarrat, maire de Jonquières, André Rousset, maire de Lauris, Michel Terrisse, maire d'Althen des Paluds, Gilles Vève, maire de Saint-Didier, Siegfried Bielle, Christophe Reynier-Duval, maire de Caderousse, Gilles Ripert, maire de Caseneuve, Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon. En bas de gauche à droite : Guy Moureau, maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue, Max Raspail, maire de Blauvac, Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols, Thierry Thibaud, maire de Savoillans, Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, Gérard Borgo, maire de Loriol-du-Comtat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

L’Association des maires de Vaucluse organise ses ateliers de mi-mandat



Le jeudi 22 févier aura lieu une journée d’ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d’Eau de Monteux. Un évènement qui réunira l’ensemble des maires membres de l’Association des Maires de Vaucluse (AMV) qui organise cet évènement en collaboration avec Mairie 2000 et les élus du département.

Dans son objectif d’accompagner et de développer la coopération intercommunale, l’association, présidée par Pierre Gonzalvez, maire de L’Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l’importance de préparer l’avenir de leur territoire.

La journée, qui s’ouvrira par un accueil des élus par le président de l’AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l’espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l’analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d’ateliers sont également l’occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s’engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment La

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Poste, Orange, la MNT.

Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet évènement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires respectifs.

Au programme de cette journée :

9h0–9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV
9h30 – 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »
11h15 – 12h45 : Ateliers au choix :
 « Financement de la transition écologique » ;
 « Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».
14h – 15h30 : Ateliers au choix :
 « Analyse financière » ;
 « Biens vacants et sans maitres ».

Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 – contact@amv84.fr

L'Association des maires de Vaucluse soutient les agriculteurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



L’association des maires de Vaucluse présidée par Pierre Gonzalvès a exprimé son soutien aux agriculteurs dans leurs revendications pour assurer l’avenir d’une activité essentielle au département. Les maires disent tout leur attachement à une agriculture vivante, rémunérant correctement ceux qui la servent. Ils réclament des réponses concrètes et le droit des agriculteurs d’être entendus par les autorités publiques françaises et européennes pour s’inscrire dans la pérennité. L’AMV souligne son lien indéfectible et la solidarité réciproque qui unissent tous les maires de France aux agriculteurs.
MH